

Voici le bulletin radio de la Municipalité de Castillonès

P-A Epinette : « La mairie de Castillonès en collaboration avec la Communauté de Communes a fait le choix de disposer des caméras de surveillance sur les points d'apports de déchets ménagers et de tri sélectif. Dès ce mois de mars ce dispositif sera mis en place. Pourquoi ce choix Pierre Sicaud, Maire de Castillonès, Bonjour »

P. Sicaud: « Bonjour Pierre Anthony, bonjour à tous. Et bien ce choix parce que nous constatons encore beaucoup trop d'incivilités. La grande majorité de la population fait des efforts pour réduire le volume des déchets, pour trier, il faut le dire et remercier les concitoyens qui ont prit ce problème très au sérieux. Par ailleurs la déchetterie est très utile car elle a permis là encore de réduire de façon très nette le nombre de dépôts sauvages. Et puis elle est utile aussi parce que l'on peut déposer tous les objets devenus inutiles. Alors c'est bien pour nous tous car ce dossier de la diminution des déchets est un sujet majeur pour le présent et pour les années à venir. Nous serons donc très sévères avec les récalcitrants. Et par ailleurs, je rappelle que les nouveaux habitants de la Bastide qui n'ont pas de badge pour accéder aux points d'apports volontaires et à la déchetterie peuvent en faire la demande en Mairie ou auprès des services de la communauté de communes. »

P-A Epinette : « Alors autre dossier, celui du camping municipal de Castillonès. Vous deviez faire le choix d'un nouveau délégataire pour gérer le camping. Est-ce que c'est fait aujourd'hui ? »

P. Sicaud: « Oui c'est fait. La commission municipale a retenu la candidature d'une jeune femme, que l'on présentera très très prochainement, qui a des attaches familiales dans la région et qui connaît bien Castillonès. Pour elle, c'est un choix professionnel mais c'est aussi un choix de vie car elle va venir s'installer avec sa famille, et ses enfants seront scolarisés, l'un à l'école élémentaire, l'autre au collège. En lien avec l'équipe de Cœur de Bastides, nous avons travaillé sur ce projet de camping, sur son projet général, sur les points techniques, sur les animations et sur les orientations qu'il fallait donner pour les 3 ans qui viennent. Alors le camping ouvrira le 1^{er} avril et dès cette date seront également disponible, un site de présentation de l'établissement et un site de réservation en ligne. »

P-A Epinette : « Un dossier aussi important qui vous tient à cœur c'est celui de la rénovation du retable de l'église Saint Pierre. Vous avez eu l'accord, ça y est, de la Direction des Affaires Culturelles pour débiter les travaux.»

P. Sicaud: « Effectivement c'est un dossier important car le retable de l'église est classé. Depuis plusieurs années on constatait qu'il était en train de s'abîmer, de se détériorer. C'est une pièce datée de la fin du 17^{ème} siècle et ce retable fait partie du patrimoine de Castillonès mais je crois même qu'on peut dire du patrimoine de Lot-et-Garonne. Il était normal de lui donner une nouvelle jeunesse et surtout de protéger ce joyau culturel. Alors les travaux débiteront en avril pour une durée d'environ six mois sous la conduite du conservateur régional du Patrimoine. Alors une fois les travaux réalisés ce rétable sera présenté dans un ouvrage, rassemblant toutes les pièces et lieux historiques du Nord du Lot-et-Garonne. Alors c'est un atout et ce sera un atout supplémentaire pour la valorisation de l'image culturelle de Castillonès mais aussi un atout pour le tourisme culturel qui est très important et qui ne faut pas négliger.»

P-A Epinette : « Merci beaucoup Pierre Sicaud, Maire de Castillonès. »

P.Sicaud : «Merci Pierre Anthony »

P-A Epinette : « On va se quitter avec quelques informations concernant la commune de Castillonès. C'est une bonne nouvelle d'abord l'arrivée d'une nouvelle commerçante. Elle est installée au 47 de la grand rue à Castillonès. Il s'agit de Jennyfer Bradley, elle est couturière, à votre service pour des retouches et des créations sur mesure.

Et puis la future résidence Ages et Vie ouvrira ses portes le 1^{er} juillet prochain. Les portes ouvertes seront organisées les 12 et 13 mai afin de présenter la structure.

Et enfin attention, la commune de Castillonnès diffuse actuellement une information appelant la population à être vigilante face à la recrudescence de faux contrôleurs sur le territoire et dans le cadre de syndicat Eau 47 il s'agit de faux contrôleurs d'assainissement qui interviennent habituellement dans le cadre des ventes immobilières ; attention prudence donc à ces arnaques qui sévissent d'ailleurs sur le département de Lot-et-Garonne.»

C'était le bulletin radio de la municipalité de Castillonnès.